

R_ ONE

PREPA-EXAMEN

GUIDE EN

LITTERATURE

COURS DES REMISES A NIVEAU :

“COURS DE LITTERATURE : RESUME ”

<< DEUX MOIS DE CONCENTRATION ET DE TRAVAIL

ACHARNÉ VOUS DONNENT CINQ ANS D'AVANCE

DANS LA VIE >> RAYEZ

Proposé par : M. RAYEZ

Tel : 672 50 50 48 / 693 88 88 39

EDITION : Av 2023

« LA RENAISSANCE POUR UN

NOUVEL HORIZON »



Introduction

Les exigences fondamentales de la dissertation

- Nécessité d'une rédaction personnelle : Ne pas réciter le cours !
- Nécessité d'avoir recours à des exemples.
- Nécessité d'être clair et cohérent. Éviter les termes difficiles, les phrases trop longues.
- Problématiser.

Le plan thèse-antithèse-synthèse ne convient pas toujours. Par contre, une dissertation est toujours organisée autour d'un problème. Si le problème n'est pas explicitement formulé dans le sujet, c'est au candidat de le dégager. Savoir cerner le sujet et dégager le problème qu'il contient est ce qu'il y a de plus difficile dans une dissertation.

La méthode de la dissertation comporte quatre étapes :

- Analyser le sujet ;
- Rechercher les idées et les exemples et formuler la problématique ;
- Établir le plan détaillé et préparer l'introduction et la conclusion ;
- Rédiger.

1°) L'analyse du sujet

a. Principes

Il s'agit d'éviter le hors-sujet, en respectant la règle suivante : « traiter le sujet, tout le sujet, rien que le sujet ».

Traiter tout le sujet, c'est éviter de se focaliser sur tel mot ou telle idée en oubliant une partie de l'énoncé.

Ne rien traiter d'autre que le sujet, c'est ne pas dévier vers un propos général, ne pas plaquer des développements tout faits empruntés au cours ou aux livres critiques, ne pas réciter ses connaissances sur l'œuvre.

b. Une grille pour bien analyser un sujet de dissertation : les 4 D

- Définir : expliciter les termes-clés
- Délimiter : cerner le sujet, relever les éléments du libellé qui limitent le champ d'exploration
- Déduire : exploiter au maximum les termes du sujet
- Détecter : quel est le problème qui se cache derrière la citation ? quel est l'enjeu ?

c. Comment procéder ?

Il faut d'abord réfléchir au sujet de manière abstraite, sans se demander : quelles œuvres, quels textes puis-je convoquer pour le traiter ?

L'analyse du sujet se fait en 4 temps :

1. Observer les références de la citation

Il faut d'abord interroger les références de la citation (son auteur, sa source, sa date) afin de la situer : qui est l'auteur de la citation ? est-ce un écrivain, un critique, un auteur qui fait de la critique ? de quelle époque date la citation ? à quel courant de pensée se rattache-t-elle ?

2. Analyser la forme de la citation

On procède à une véritable explication de texte portant sur la citation, en se concentrant sur deux aspects :

- Les indices d'énonciation et marques de jugement du locuteur (modalisateurs), qui permettent de repérer comment se situe l'auteur par rapport à la thèse qu'il avance : est-il prudent ou péremptoire ? Est-ce une simple hypothèse, une prise de position polémique ? Y a-t-il de l'ironie ?
- La tournure syntaxique de la phrase, les articulations logiques, les liens de subordination, les relations logiques d'opposition, de cause, de conséquence...

3. Définir les mots-clés

On souligne les mots-clés dans la citation, puis on les définit au brouillon. Même pour un travail à la maison, il n'est pas nécessaire de consulter dictionnaires et encyclopédies : les mots employés dans l'énoncé d'un sujet sont dans la plupart des cas immédiatement compréhensibles. L'important, à ce stade, est le travail de réflexion personnelle sur les termes fondamentaux du sujet. Il s'agit d'accumuler du matériel conceptuel et lexical qui sera ensuite réinvesti dans la rédaction du devoir.

On peut définir les mots-clés de plusieurs manières :

- par périphrase,
- par inclusion du terme dans une notion plus générale,
- par recherche des réalisations concrètes de la notion,
- par les synonymes et les antonymes,
- par l'étymologie.

Ensuite, lors de la rédaction du devoir, où devra-t-on définir les mots-clés du sujet ? S'il est possible de définir ce vocabulaire en quelques mots, on peut placer cette mise au point dans l'introduction. Si les définitions demandent un développement supérieur à quelques lignes, on les placera au début du développement, ou à l'endroit où le terme qui pose problème est employé. Dans certains cas, la définition d'un mot-clé peut constituer une partie du devoir.

4. Reformuler

Au terme de cette première étape d'analyse du sujet, il est bon de reformuler la citation afin de fixer l'effort de compréhension qu'on vient de produire. On peut soit le reformuler en une phrase, en utilisant des synonymes et de nouvelles tournures de phrase ; soit — pour une citation longue et complexe — mettre la citation sous forme d'un schéma qui en clarifie les relations logiques et les implications.

2°) La recherche des idées et des exemples. L'établissement de la problématique

a. La collecte des matériaux

C'est un travail de réflexion et de mémoire qui doit se faire vite, par associations d'idées : ne pas régiger, employer un style télégraphique.

On note au brouillon, en écrivant une idée par ligne et en n'utilisant que le verso des pages, les idées, exemples, citations qui viennent à l'esprit en réfléchissant au sujet.

Pour enrichir la réflexion, quand on pense à une idée ou à un exemple qui vont dans un sens argumentatif, on peut essayer d'imaginer un autre argument ou une autre référence qui tendraient à prouver le contraire.

On peut soit noter toutes ses idées dans le désordre, en les juxtaposant simplement à mesure qu'elles se présentent ; soit commencer dès cette collecte à suivre une démarche organisée (une esquisse de plan, dialectique ou thématique) en notant les idées à l'intérieur de quelques domaines prédéfinis (on emploie alors une page par domaine).

b. La problématique

Au fur et à mesure qu'on accumule des idées et des références sur le sujet et qu'on avance dans sa réflexion, on voit se dégager une problématique.

Qu'est-ce qu'une problématique ?

Sens 1 : au moment de la recherche des idées (*inventio*)

C'est la question centrale que le sujet amène à se poser. Le sujet équivaut toujours, explicitement ou implicitement, à une hypothèse. Or, une hypothèse est par définition conditionnelle. La question que l'on doit poser porte sur la validité de l'hypothèse contenue dans le sujet. Problématiser, c'est mettre en question l'hypothèse contenue dans le sujet.

Sens 2 : au moment de l'établissement du plan (*dispositio*) et de la rédaction (*elocutio*)

La problématique est la thèse que l'on défend dans l'ensemble de son devoir, c'est-à-dire la réponse que l'on apporte à la question posée par le sujet. Un devoir problématisé est une dissertation organisée selon une orientation argumentative claire et unique : tout le devoir doit contribuer à affirmer une thèse, formulée sous forme conditionnelle dans l'introduction, puis reformulée sous forme assertive dans la conclusion.

Donc, la problématique, telle qu'on la formule au brouillon au terme de la 2^e étape, se présente soit sous la forme d'une question (sens 1) soit sous la forme d'une affirmation énonçant la position que l'on va défendre, à propos du sujet, dans l'ensemble du devoir.

3°) L'établissement du plan détaillé

a. Principes à respecter

Il faut avoir une conception dynamique et non statique du plan : ce n'est pas une juxtaposition de paragraphes, mais un mouvement qui oriente l'ensemble de l'argumentation, de l'hypothèse initiale à la conclusion.

Le plan doit ménager une progression du raisonnement, qui part d'un point de départ (la problématique initiale) pour aller vers un point d'arrivée (le bilan final) en suivant une démarche logique et organisée.

Lorsqu'on classe les arguments à l'intérieur du plan, il faut suivre un principe d'approfondissement progressif de la réflexion : on place d'abord les arguments qui tombent sous le sens, qui se présentent tout de suite à l'esprit, et on garde ses arguments les plus forts, les plus convaincants ou originaux, pour la fin. On va de ce qui est évident vers ce qui est caché ; de ce qui est simple à ce qui est complexe.

Les parties du plan doivent être équilibrées et comporter un nombre à peu près égal de paragraphes. (La longueur d'un paragraphe est à peu près celle de l'introduction ou celle de la conclusion, soit une dizaine à une quinzaine de lignes.)

b. Démarche à suivre

Au terme de la deuxième étape, on a formulé une problématique qui constituera l'axe directeur du devoir, et l'on a rassemblé un stock d'idées et d'exemples (éventuellement déjà plus ou moins regroupés en domaines).

Il faut ensuite définir trois parties (ou deux parties et une conclusion développée). Chaque partie est centrée sur une idée principale, que l'on formule en une phrase.

On répartit l'ensemble des arguments et des exemples entre les deux ou trois parties ainsi délimitées. (On peut utiliser pour cela, au brouillon, un code de couleurs : par exemple, on souligne en vert tous les arguments et exemples qui iront dans la première partie ; en rouge ceux qui iront dans la deuxième partie, etc.)

Certains exemples ne trouveront peut-être pas de place au sein de ce plan : on les laisse alors de côté, car il faut préférer la netteté de la ligne argumentative au foisonnement des références.

Les idées principales devront être étayées chacune par deux ou trois idées secondaires. Et chacune de ces idées secondaires doit être illustrée et justifiée par au moins un exemple.

Dans le cas d'une dissertation littéraire, les exemples sont des références précises à des œuvres : un exemple peut être le résumé d'un épisode (mais il ne faut pas le raconter en détail), l'évocation d'un personnage ou encore l'analyse d'un procédé stylistique. Si on utilise des citations, on les choisit pas trop longues et très représentatives.

Établir le plan détaillé, c'est donc :

- définir une progression qui permette de répondre à la problématique ;
- formuler l'idée principale de chaque partie ;
- choisir et classer les idées secondaires et les exemples à l'intérieur de chaque partie.

On établit clairement le plan détaillé au brouillon en utilisant un code afin de hiérarchiser parties et sous parties : I. A. 1°) a]

c. Les plans-types

*** Principes**

Afin de trouver plus facilement comment organiser les idées au sein d'un plan, on peut s'aider de schémas argumentatifs prédéfinis qu'on appelle des plans-types.

Aucun plan type n'est pas applicable systématiquement : il doit être adapté au sujet posé. Certains types de sujet appellent tel ou tel type de plan.

Le plan-type n'est qu'un canevas sur lequel on brode et qui est destiné à disparaître sous la tapisserie : c'est-à-dire qu'un plan de dissertation ne s'affiche pas explicitement comme plan-type (On n'annonce pas : « je vais suivre un plan thématique ou un plan comparatif »). Les plans-types interviennent au moment de la *dispositio*, mais non à celui de l'*elocutio*.

* Les principaux plans-types

- Le plan dialectique

C'est sans doute le plan-type le plus couramment utilisé en dissertation. Ses trois parties sont la mise en scène d'un dialogue. Face à une opinion autorisée, même si on ne la partage pas, on doit envisager ce qui peut la justifier dans un certain contexte historique et littéraire. On doit ensuite en montrer les limites dans un autre contexte. On aboutit ainsi à une contradiction (thèse/antithèse). La synthèse n'est pas la recherche d'une vérité moyenne, mais la mise au jour d'un point de vue nouveau, qui permet de dépasser la contradiction (en apportant, par exemple, une explication de cette contradiction).

Les défauts à éviter pour le plan thèse-antithèse-synthèse sont de juxtaposer de manière simpliste deux thèses opposées, de terminer par une synthèse inconsistante ou par une troisième partie conciliatrice et plate.

Quelques autres plans sont souvent possibles :

- Le plan en éventail (ou plan thématique) consiste à appliquer une même idée à différents domaines de plus en plus larges.

- Le plan par approfondissement suit une direction argumentative unique, en présentant les arguments dans un ordre gradué, du plus anecdotique au plus convaincant, du plus simple au plus complexe.

- Le plan comparatif confronte deux notions sur différents points de rapprochement.

- Le plan explication / illustration / commentaire

À propos d'une citation longue et complexe, on peut suivre la démarche suivante : dans la première partie, on explique la formule ; dans la deuxième partie, on recherche les différents domaines d'application de cette formule ; dans la troisième partie, on propose une appréciation personnelle. Il faut veiller à bien répartir les exemples sur l'ensemble des trois parties, notamment dans la première, qui ne doit pas être une définition abstraite des termes du sujet.

4°) La rédaction

Une fois établi le plan détaillé, il faut rédiger directement au propre. Seules l'introduction et la conclusion doivent être préparées au brouillon.

a. L'introduction

En l'écrivant, on part du postulat que le correcteur ne connaît pas le sujet, et on procède en quatre temps :

- D'abord, amener le sujet, par une idée générale, dont le sujet représente un aspect

particulier. Cette idée ne doit pas être trop générale. Elle peut être liée à une perspective historique, ou bien évoquer une anecdote littéraire.

- Puis, poser le sujet. S'il s'agit d'une citation courte, on la recopie intégralement ; si la citation est longue, on en cite les passages essentiels.

- Ensuite, formuler la problématique, par une phrase claire et nette, affirmant une contradiction, ou posant une question.

- Enfin, annoncer le plan, sans lourdeur didactique excessive, mais tout de même de manière explicite et sans ambiguïté : le correcteur doit savoir à quoi s'attendre dans la suite de la copie.

Attention : en annonçant le plan, il ne faut pas avoir l'air de régler le problème d'emblée : quel serait alors l'intérêt d'en débattre sur huit ou dix pages ? Pour éviter ce défaut (expédier la solution en posant le problème), l'idée directrice de la dernière partie du plan doit être annoncée de manière ouverte (par exemple par une phrase interrogative), qui laisse en suspens la réponse au problème.

L'introduction se présente sous la forme d'un seul paragraphe : ne pas aller à la ligne !

b. La conclusion

Elle dresse un bilan du devoir. Il ne faut pas résumer tout le devoir, mais répondre au problème posé dans l'introduction. Il faut éviter les redites et pour cela, veiller à reformuler les conclusions partielles énoncées à la fin de chaque partie.

Éventuellement, la conclusion se termine en ménageant ce qu'on appelle une *ouverture*. Il s'agit d'un élargissement de la discussion, consistant à insérer le problème dans une perspective plus large. Mais en aucun cas, la conclusion ne doit contenir d'exemples ou d'idées nouvelles.

c. Le développement

* Les parties du développement

Chaque partie du développement commence par l'énoncé de l'idée directrice de la partie. Puis sont développés, à l'appui de cette sous-thèse, deux, trois ou quatre arguments, qui se présentent chacun sous la forme d'un paragraphe.

La structure du paragraphe de dissertation est constante : il commence par une phrase qui l'accroche au sujet traité de manière explicite (l'agraphie), puis formule une idée suivie d'un ou deux exemples analysés à la lumière de cette idée ; il se termine par une phrase conclusive.

* Les transitions

À la fin de chaque partie du développement (sauf la dernière), on fait une transition vers la partie suivante. Une transition est le rappel de l'idée directrice à propos d'une idée nouvelle qu'on introduit. Le but des transitions est d'éviter au correcteur de se demander : quel rapport cela a-t-il avec le sujet ?

* Les exemples

L'exemple doit toujours être au service d'une idée. Il ne suffit pas de mentionner une

référence à une œuvre, mais il faut aussi l'analyser — c'est-à-dire en dégager ce qui est utile à ce qu'on veut démontrer. Il est nécessaire de ne jamais perdre de vue une orientation générale unique : un exemple bien utilisé est un exemple orienté.

Les exemples doivent être de première main : il faut parler des œuvres qu'on a lues soi-même, et de préférence intégralement plutôt qu'en extraits. Les exemples empruntés à des anthologies ou des essais critiques sentent l'emprunt et sont souvent mal maîtrisés.

d. Présentation, rédaction

* Disposition du texte sur la page

Chaque paragraphe est signalé par un alinéa. Une partie comporte entre deux et quatre paragraphes. Les parties sont séparées par une ligne blanche. L'introduction et la conclusion sont séparées du développement par deux lignes blanches. Il n'y a pas lieu de détacher, au début d'une partie, l'énoncé de l'idée directrice, et à la fin, la transition : de trop petits paragraphes de deux ou trois lignes ont souvent pour effet de morceler inutilement l'aspect visuel du texte et d'en brouiller la clarté.

Soigner l'écriture et la présentation : majuscules, titres soulignés à la règle, etc.

* Style

Quant au style à employer, il ne convient pas de pratiquer une « prose artiste ». Le style d'une dissertation ne doit pas être familier, mais ne doit pas être non plus oratoire ou pathétique (éviter les phrases exclamatives). Il interdit la mise en scène du sujet écrivant (on évite de dire « je »). On évitera les phrases sans verbe, les répétitions de mots, ainsi que le jargon inutile.

Addendum

Les critères d'évaluation

- Pertinence de la compréhension et de l'analyse du sujet
- Qualité du plan
- Cohérence et clarté de l'argumentation
- Connaissances littéraires (variété des exemples, références précises)
- Correction et élégance de l'expression.

DISSERTATION DE CULTURE GENERALE (épreuve n° 251)

ANNÉE 2014

Épreuve conçue par H E C Paris

Voie économique et commerciale

Le concours proposait, cette année, sur le thème de culture générale « L'espace », un sujet d'allure très classique : « Ouvrir un espace ». Quasi aucun candidat n'était pour en traiter à court de références, ni dénué de matériaux, à commencer par son expérience propre. D'où des résultats plutôt satisfaisants si l'on en juge par les notes données par les correcteurs.

Sur les 7183 copies corrigées pour HEC, un peu plus de mille copies (1190) copies obtinrent 15 et davantage ; 66 fois la note de 20/20 fut donnée, 94 fois la note de 19/20, 136 fois la note de 18/20. Pas de doute, d'excellents candidats continuent de se présenter à ce concours et d'y briller. Mais plus de la moitié des candidats (3837) obtinrent des notes égales et surtout inférieures à 10/20. Le très grand nombre de copies notées 09/20 (621), 08/20 (815, la note la plus souvent donnée), 07/20 (615), 06/20 (489) tient moins à la pauvreté des connaissances sur le thème qu'à la maladresse et à l'illogisme du plan et, surtout, à l'indigence et à l'incorrection de la langue ainsi qu'aux fautes d'orthographe. La note moyenne de l'épreuve reste néanmoins honorable, 10,43/20 ; l'écart-type moyen des correcteurs fut de 3,86, ce qui s'explique par le large étalement des notes de 01 à 20 qu'il leur était demandé par la direction des admissions et concours de pratiquer, règle qu'ils ont unanimement suivie.

Néanmoins, les correcteurs s'accordent à estimer que de graves défauts, et très généralement partagés, ont caractérisé les dissertations de cette année. Il est peu probable que le thème « L'espace » soit en cause, qui eût moins inspiré les candidats que, naguère, « Le plaisir ». En revanche il leur semble probable que se dessinent, chez beaucoup de candidats, des traits fâcheux, susceptibles de se retrouver l'an prochain, et sur lesquels le jury tient ici à insister. Cela pour inciter les futurs candidats et avec eux leurs professeurs à mieux préparer cette épreuve.

1. Bien que, presque chaque année, et à la demande des professeurs des classes préparatoires, le jury dans son rapport rappelle ce qu'il entend par « dissertation », il apparaît que la majorité des candidats ne sait toujours pas en rédiger – ou plus probablement qu'elle ne le **veut** pas. Au lieu de tenter de **réfléchir** sur la formule en jeu, donc d'en tirer après examen une question que la dissertation s'appliquera à résoudre, ce qui implique de la logique, les candidats préfèrent, paresseusement, juxtaposer trois points, dont en général le dernier n'a aucun rapport nécessaire avec les deux premiers, où ils casent références, exemples, citations, attendus de toute sorte. Cette année, le sujet fut (parfois presque frauduleusement) contourné dès lors que l'on se proposait seulement de **décrire** : 1°) l'espace spatial, 2°) l'espace intérieur, 3°) l'espace public (ou l'espace sacré, ou l'espace pictural, ou l'espace littéraire, ou n'importe quel autre sorte possible d'espace !) : c'était, en forme de catalogue, un inventaire, pas une réflexion. Beaucoup de plans aussi étaient logiquement irrecevables, ainsi celui-ci, fréquent : 1°) que se passe-t-il quand on ouvre un espace, 2°) mais toute ouverture n'est-elle pas forcément fermeture ? 3°) est-il possible, loisible, licite, légitime, etc. d'ouvrir un espace (la teneur de ce point 3, logiquement, devait précéder les deux autres points puisqu'il sied d'examiner la simple possibilité ou licéité d'un fait avant que de traiter de ses effets). Autre exemple de plan illogique, hélas lui aussi sans cesse pratiqué : 1°) des

avantages de l'ouverture, 2°) des avantages de la clôture, 3°) savoir doser un peu d'ouverture, un peu de clôture ; ce dernier point ne valait en général rien dès lors que n'étaient pas levées les contradictions, fortes, entre le premier et le second point, et donc devenait un bricolage de « *pt'être ben qu'oui, pt'être ben qu'non* » puisqu'il hésitait entre la porte ouverte et la porte fermée (faudrait-il toujours la laisser seulement entr'ouverte ?). Illogisme encore, que de décliner, ainsi avec le freudisme, des banalités sur l'incommunicabilité de la conscience et l'hermétisme du « moi » que rien ni personne ne peuvent jamais ouvrir, pour vanter dans la même copie les avantages d'une ouverture (ainsi celle de l'espace public, terrain de la démocratie, ou celle de l'espace privé quand j'y cultive l'hospitalité) me permettant de m'ouvrir à autrui et laissant autrui s'ouvrir à moi. Modèle encore de mauvais plan, ce plan bipartite : 1°) avantages de l'ouverture d'un espace, 2°) risques et inconvénients de la dite ouverture - puisque nulle part on ne se donnait la peine de dire ce que peut être, en droit et en réalité : ouvrir un espace. De mauvaise foi encore étaient les candidats qui, au prétexte qu'un espace que l'on ouvre commence par être fermé, s'empressaient de réciter *in extenso* la question de cours sur espace ouvert/espace fermé.

2. Plus encore que par le passé, et de l'avis de nombre de correcteurs du jury, du fait de leur refus de réfléchir, les candidats ont placé – il est vrai un peu moins en vrac que d'habitude – tous les topoï qu'ils ont su mémoriser ; ils les détaillent, ils exposent longuement une doctrine (le « topos » chez Aristote, la « chôra » platonicienne, Heidegger, Merleau-Ponty), ils résument un roman (*Madame Bovary, Le Rivage des Syrtes, Alice au Pays des merveilles*), une nouvelle (*Le Joueur d'échecs, Le Terrier*), un film (*La Règle du jeu, Into the Wild*) ils racontent la chute du Mur de Berlin ou les étapes de l'union européenne, ils développent l'initiation du nourrisson à l'espace selon Maurice Piaget, ou la réforme d'Athènes par Clisthène, ils décrivent par le menu un tableau (Van Eyck, Mantegna, Cézanne, Magritte), ils font le compte rendu méticuleux d'un essai (Régis Debray), etc... Ce faisant, ils noircissent des pages et des pages. Comment, devant un tel déballage, réagit le correcteur ? Il se garde bien sûr d'admirer les connaissances du candidat, puisque ces références, issues de topoï et apprises par cœur, reviennent sans cesse de copie à copie, souvent dans exactement le même ordre, qu'elles sont parfois gâtées par des inexactitudes ou des bourdes (Proust, auteur de : *Du côté de chez Madame Swann*, Orson Welles auteur de *1984*, Montherlant, auteur de *Ma Mémoire d'Outre-tombe*), et qu'elles sont donc le fait d'élèves qui n'ont manifestement pas lu eux-mêmes les textes qu'ils allèguent ; insensible donc à ce prolix déploiement de références, le correcteur s'assure seulement que le sujet, rien que lui, est traité ; or ce n'était pas souvent le cas, puisque, défaut majeur des copies de cette année, étaient confondus dans l'exposé toutes sortes d'espaces, hétéroclites, et à dire le vrai sans nul rapport parfois entre eux ; l'on glissait subrepticement de l'espace intime à l'espace artistique, de l'espace public/privé à l'espace cosmique, on brouillait « ouvrir » et « s'ouvrir à » ; l'on voulait qu'« ouvrir » eût aussi le sens de découvrir, d'investir, de percevoir, de créer, d'habiter, de maîtriser, de posséder ; l'on oubliait que le libellé portait « un espace », mais pas « un nouvel espace », encore moins « l'espace » en général, etc. Dès lors qu'était défailante l'argumentation et que le sujet n'était pas traité avec logique, rien ne servait au candidat de produire quelque référence que ce fût. D'où la sanction d'une note médiocre. Il en ira de même l'an prochain.

3. La langue française, exigée des candidats, est cette année catastrophique. L'orthographe est sans cesse malmenée, et abondamment, et grossièrement : on confond *et/est/ait/ai*, on confond *quand/quant/qu'en*, on confond *on* et *ont*, on écrit (très souvent) *ouvrire (sic)*, les noms propres,

notamment étrangers, sont défigurés, les participes passés en -é- sont confondus avec les infinitifs en -er-, les marques du pluriel sont absentes, etc. Systématiquement des pénalités (allant jusqu'à - 5 points) ont été pratiquées, ce qui explique l'abondance des copies notées *in fine* entre 05 et 09. La langue, sauf brillantes exceptions, est pauvre, monotone, répétitive, presque une langue d'obsédés : que de copies où près de trente ou quarante fois était répétée la formule : « *Ouvrir un espace, c'est...* » ! Beaucoup de candidats méconnaissent l'écart qui existe entre langue écrite et langue parlée, d'où des flux de « *d'ailleurs* », « *en fait* », « *quelque part* », « *ça* », d'où des interrogatives bâclées (« *Alors, entrer dans un espace, c'est le fermer ?* »), d'où des paragraphes commençant tous par « *Alors...* », ou par « *Aussi* » ou par « *Également* ». On ne sait plus tourner une interrogative indirecte (« *nous allons nous demander si l'espace peut-il être ouvert* », *sic*). Preuve que la grammaire se fait méconnue, beaucoup d'introductions s'attardaient sur le libellé (c'est bien) et remarquaient (à tort) qu'« *un espace* » présentait un pronom défini (*sic*, au lieu d'un article indéfini), ou qu'« ouvrir » était un impératif ! Le jury prévient qu'il continuera de sanctionner les copies dont les auteurs ne sont pas capables de s'exprimer en français correct. Conseil aux futurs candidats : qu'ils prennent le temps, cinq minutes, au terme de l'épreuve, de se relire et de se corriger. Conseil aux professeurs des classes préparatoires : qu'ils se refusent à corriger et à noter dans leurs classes toute dissertation émaillée de plus de dix fautes d'orthographe. De même que pour entrer à l'Académie platonicienne, il fallait jadis être géomètre, de même, pour entrer à HEC, à l'ESCP ou dans une autre grande école de commerce, il faut, condition nécessaire sinon suffisante, écrire le français : « que nul n'entre ici s'il n'écrit le français » !

4. Quelles lectures les candidats sont-ils censés faire et produire dans leurs dissertations ? Le jury rappelle, une fois encore, que cette épreuve est dite de « culture générale », et que, partant, toutes sortes de livres, philosophiques, littéraires, historiques, scientifiques, paralittéraires au besoin, toutes sortes d'arts, peuvent être invoqués, de même que, bien sûr, l'on peut traiter de ces simples faits que l'on nomme divers et qui relèvent du journalisme. Évidemment, avec le thème de cette année, la mondialisation, l'espace Schengen, les divers murs et frontières abattus ou dressés, la question de l'immigration, etc., ne pouvaient que venir à l'esprit des candidats. Mais une culture ne se réduit point à cela. Trop de copies révélaient que leurs auteurs avaient le niveau d'un lecteur moyen de magazines populaires ou celui d'un consommateur non moins moyen d'émissions de télévision ; certaines copies par exemple n'alléguaient aucun exemple littéraire, d'autres faisaient l'économie de tout renvoi à de la philosophie, d'autres enfin se cantonnaient à citer exclusivement des sociologues ou essayistes que n'intéresse que « le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui » ; plus grave sans doute, d'autres encore ne citaient que des films (au premier chef Stanley Kubrick, Sean Penn...), non du reste sans naïveté (puisque l'on mettait exactement sur le même plan un fait, comme la découverte de l'Amérique, et une fiction, comme le raid en Alaska d'un héros de film) - à croire que ces derniers candidats n'avaient de leur vie jamais lu un livre ! Les corrigeant, le jury d'une part constatait, presque inmanquablement, la superficialité de telles réflexions, d'autre part suspectait leurs auteurs d'avoir bien peu tiré parti des cours, eux, littéraires et philosophiques, que leurs professeurs leur avaient prodigués sur le thème de l'espace durant toute une année. D'où des notes, en général assez sévères, sanctionnant de beaux-parleurs, sans doute, mais dont les copies, au mieux journalistiques, étaient en réalité très creuses.

Que pouvait-on dire sur le sujet de cette année ? Quelques remarquables – et trop rares – copies ont scruté le seul libellé, y découvrant, ce qu’il fallait évidemment faire, un paradoxe : puisqu’il s’agit ici non de l’espace, lequel, étant immense, indéfini, infini, n’est que trop évidemment ouvert à tous, à tout et à rien, mais seulement d’un espace, un parmi bien d’autres, qui, initialement fermé, se prêterait à être ouvert, il fallait s’occuper des motifs que l’on peut avoir d’ouvrir un tel lieu, de son ouverture, et des conséquences d’un tel geste. L’on profita de ce libellé pour contester le bien-fondé de l’expression même d’ « ouvrir » (ce que l’on ouvre, c’est la porte, la frontière, la boîte, pas un espace, encore moins l’espace), sans doute impropre comme tant de mots désignant cette indéfinissable réalité qu’est l’espace. Certains ont rapproché, à bon droit, ce qu’ils estimaient être un flottement de notre langage de ces autres flottements, étudiés par Bergson, que nous ne parvenons pas à éviter quand nous parlons du temps ; l’ouverture d’un espace, alors et en réalité, serait l’analogue d’une ouverture dans le temps, c’est-à-dire d’un commencement ; ce que nous croyons et souvent disons être l’ouverture d’un espace ne serait jamais que le commencement de l’une de nos actions, se déroulant évidemment dans le lieu qui est le nôtre, et pour se réaliser et se développer exigeant un avenir, donc du temps, que nous spatialisons quand nous parlons de cet espace, là, devant-nous, que nous prétendons arpenter, explorer, découvrir, nommer, connaître, instrumentaliser, partager, etc. Dans une perspective proche, certaines copies, très originales, rapprochaient le fait de vouloir s’ouvrir un espace (ou de l’ouvrir effectivement sans le vouloir) du phénomène même de la vie – la vie universelle comme celle, biologique, de l’homme apparaissent en effet dans l’espace, s’y logent, le travaillent, s’y déploient, s’y reproduisent en un mouvement tendant toujours, malgré la mort, à s’amplifier ; ces copies dans l’infinitif du verbe actif « ouvrir » majoraient heureusement l’idée de mouvement, et parfois, se lançaient dans une réflexion d’allure assez aristotélicienne sur l’inscription du mouvement dans un espace. D’autres copies, surprenant encore l’impropriété de notre langage quand il parle de l’espace et d’un espace, s’ehardissaient à une réflexion sur les rapports du dit langage et de l’espace, et, disait-on par exemple, la visée d’un espace, son « ouverture » et son exploitation, individuelle ou collective, ne se font jamais que par le langage, d’où d’intéressantes considérations sur notre verbalisation de l’espace. Certaines copies, pessimistes mais intéressantes par là même, souvent fondées sur Pascal, niaient que l’on pût déjà en toute rigueur situer un espace dans l’espace, partant niaient que l’on y pût ouvrir ou clore quoique ce soit, puisque il n’y a rien à ouvrir, et quand bien même on en aurait l’illusion, disaient-elles, on aurait tôt fait de percevoir que ce nouvel espace n’est en rien dissemblable de cet incompréhensible espace qui nous contient moins qu’il ne nous accable par son infinité et son silence.

Bien plus banales étaient les dissertations qui énuméraient, sans beaucoup de prudence, les diverses sortes d’espaces particuliers que l’on pouvait songer à ouvrir ; ne leur en déplaise, et n’en déplaise peut-être aux auteurs de certains des opuscules dits pédagogiques qu’ils ont cru devoir réciter, il n’y a aucun rapport, sinon celui que tisse notre pauvre vocabulaire, entre cet espace réel et concret qu’est le lieu, et tous les autres prétendus espaces, symboliques, que nous ne nommons ainsi que faute de parvenir à les représenter adéquatement ; il était ainsi absurde de mettre sur le même plan l’espace que sillonne un promeneur ou une fusée, l’espace d’un tableau, l’espace fictif d’une pièce de théâtre ou celui d’une musique, l’espace littéraire selon M. Blanchot, l’espace social selon H. Arendt, l’espace de la mémoire selon saint Augustin dans ses *Confessions*, l’espace intime du « moi » chez les psychologues, l’espace sacré selon M. Eliade (encore qu’il se concrétise en un lieu de culte), etc. Ces confusions, on pouvait et devait les éviter en précisant, dès son introduction, mais raisons à l’appui, que l’on allait se cantonner à telle acception du mot « espace » et, dans ce seul

champ, tenter de vérifier ce que peut y signifier la notion d'ouverture – laquelle, à dire vrai, et c'était l'intérêt du sujet, est des plus problématiques.

Radicales, donc bien notées, étaient les dissertations qui, creusant cette idée d'« ouvrir » ou d'« ouverture », affirmaient - non sans raison - qu'ouvrir « un espace », c'était, à partir de l'espace même d'où nous l'ouvrons le faire communiquer avec notre propre espace, donc avec tous les autres, donc le détruire dans sa singularité ; ce faisant, celui qui l'ouvrait en escomptant y trouver une altérité n'y découvrirait pas l'autre mais le même puisque l'ouverture à elle seule suffisait à établir une familiarité ; partant, toute ouverture n'était qu'un agrandissement d'un seul et même espace, le nôtre ; l'ouverture, disait-on, transformait nécessairement la contiguïté d'espaces isolés et distincts en continuité. Laquelle continuité peut-être rassurante (puisqu'elle confirme l'homogénéité de l'espace), ou au contraire décevante (pour peu que, comme Baudelaire, nous la jugions fastidieuse). D'autres bonnes copies se souciaient des dispositions, volontaires voire conquérantes, de celui qui ouvre ou plus personnellement s'ouvre à lui-même un espace inédit, en assume le risque et, au moins au début, se heurte à l'inconnu ; elles tentaient alors de relire l'histoire de l'humanité sous le chef de l'ouverture, et, disaient-elles, puisque ouvrir un espace, tout espace, et toujours davantage d'espaces, impliquait une démarche, un élan, un mouvement, un cheminement, une entrée, une avancée, c'était alors à l'idée de progrès, voire à celle de liberté, que le sujet conduisait. En effet.

Mais certains candidats, là-dessus, ont donné dans un moralisme assez court (et banal en soi autant que surprenant de la part de jeunes gens de leur âge), se croyant en droit de réprocher l'« hybris » des découvreurs et inventeurs, au fond de tous les « ouvreurs » d'espace, oubliant parfois qu'eux-mêmes avaient dans une partie précédente de leur dissertation défini notre humanité comme naturellement vouée à une quête inextinguible de nouveaux espaces ! Le plus affligeant était que ce discours, souvent tenu sur un ton prudhommesque, était étayé par un montage de références à trois auteurs dont en réalité les thèses d'une part étaient entre elles très hétérogènes, et qui surtout n'autorisaient guère une apologie du repli identitaire et du statisme, Martin Heidegger (qui se soucie du statut ontologique de l'homme), Gaston Bachelard (qui ne songe qu'à l'imaginaire poétique) et Régis Debray (qui ne parle que du politique contemporain) ; ainsi appuyé sur cette triple référence, ce discours opposait à la formule du libellé qu'il ne fallait pas ouvrir trop d'espaces, les ouvrir le moins possible, les ouvrir pour les refermer au plus vite, mais plutôt se tapir dans sa demeure (si possible dans sa maison natale !), se barricader dans son espace privé et presque opérer un *regressus in uterum* ! Certes, toutes les thèses sont recevables dès lors qu'elles sont argumentées (et, bien sûr, qu'elles ne tombent pas sous le coup de la Loi !), et le jury est disposé à les accueillir toutes ; mais comment professer une telle passion de l'enracinement (ce mot, de Barrès, était au reste méconnu) après avoir étourdiment loué, dans une partie antérieure, les Grandes Découvertes, la recherche spatiale, les bienfaits du libéralisme économique et politique, les avantages de la libre circulation dans une économie mondialisée des marchandises, de l'argent, des hommes, et, paraît-il, des idées, voire le relativisme façon Montaigne ou le cosmopolitisme des Lumières ? Il était plus conséquent de carrément refuser l'ouverture de tout espace, et alors d'en assumer les conséquences, ce dont du reste quelques (rares) candidats prirent le risque, et ces copies, non-conformistes en effet puisqu'elles posaient qu'il n'y avait nul espace à ouvrir ou qu'il était néfaste d'en ouvrir, ne furent pas forcément mal notées.

Une dernière remarque, toute formelle, et infime : inutile, pour une dissertation de cette sorte, de porter et de numéroter titres et sous-titres ; cette pratique, commode sur un brouillon ou sur un plan de dissertation, n'a pas à paraître dans la copie définitive.